



Déclaration de la CGT
CAEN Académie de Dijon
7 février 2020

Madame la rectrice, Mesdames et Messieurs membres du CAEN,

Il n'est pas trop tard pour que la CGT présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des personnels et des membres du CAEN : nous souhaitons que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la défense de l'éducation et de la formation garantissant la réussite de toutes et tous, et que solidarité, progrès social et luttes pour une vie décente soient les moteurs de nos actions à toutes et tous.

Pour commencer, nous nous étonnons et nous demandons si nous avons été destinataires des bons documents de travail. En effet la similarité de ceux-ci avec ceux que l'on peut avoir en CTA nous interpelle. Nous avons là un ordre du jour très technique qui ne dit rien sur la région, rien sur l'enseignement supérieur, rien sur le programme d'investissements, de subventions de fonctionnement des lycées, rien sur la formation continue des adultes.

Nous savons que les orientations sont régionales et que par conséquent elles ont un impact sur la politique académique surtout sur la formation professionnelle. Aussi, nous nous interrogeons sur l'absence d'information globale incluant les 2 régions, alors que la construction de la carte des formations est globale.

Nous craignons que cela ne réduise le débat et n'incite pas les acteurs membres de cette instance à bien y participer, car tous les membres du CAEN dans leur diversité ne sont pas en condition de donner leur avis et leur proposition sur l'organisation des missions et l'organisation de l'offre d'éducation et de formation initiale et professionnelle dans les territoires.

Quelle est la relation avec la région dans le cadre de cette préparation de rentrée ?

Sur l'évolution de l'offre de formation professionnelle pour la rentrée 2020, nous notons que les projets d'ouvertures n'en sont pas, en fait c'est quasiment 0 ouvertures puisque sur les 12, nous constatons que 3 BTS sont annoncés pour la rentrée 2021 (Chenôve, Nevers et Chalon sur Saone), 1 BTS et 2 Bac pro annoncés pour 2020 mais « sous réserve de possibilités de financement » (Autun, Le Creusot, Sens), 3 Bac pro, 1 BTS et 1 CAP seront des adaptations de l'existant (Dijon, Beaune, Clamecy, Chalon sur Saone, Avallon) , et 1 formation non diplômante à Château Chinon en lieu et place de 2 Bac pro qui voient leur capacités d'accueil réduites.

On ne nous dit rien sur ce « sous réserve de possibilité de financement » qui conditionne les 3 seules formations diplômantes créées pour 2020. De qui et de quoi

ces financements dépendent-ils ? L'éducation nationale ? La région ? Comment préparer une rentrée avec si peu de certitudes ?

Les projets de 6 fermetures de formation et 7 réductions de capacité d'accueil interrogent également quand il s'agit de fermetures dans des secteurs porteurs et où la demande des employeurs est forte : ils déplorent un manque de postulants.

Que deviennent les jeunes ? Que fait-on pour rendre ces formations attractives ? Est-ce à dire que l'apprentissage hors statut scolaire en bénéficie ?

Nous pouvons légitimement nous inquiéter quand les dernières études menées lors des Journées défense et Citoyenne montrent que plus de 13 % des 16-25 ans en Bourgogne (12 % en BFC) sont détectés en difficulté de lecture. (Plus de 15 % dans la Nièvre). Rappelons que la lutte contre les situations de l'illettrisme a été déclarée grande cause nationale en 2013.

Pour ce qui concerne l'emploi des jeunes, mêmes inquiétudes : dix-sept zones d'emploi parmi les 25 de Bourgogne-Franche-Comté détiennent une part de jeunes ni en étude ni en emploi qui est supérieure à la moyenne régionale, 4 en Franche Comté et 13 en Bourgogne : Montbard, Mâcon, Le Morvan, Louhans, Chalon-sur-Saône, Autun, Le Creusot, Nevers, Cosne-Clamecy, Auxerre, Châtillon, Sens et Avallon. A cela s'ajoute dans ces mêmes zones, notamment dans la Nièvre et l'Yonne un taux de pauvreté très supérieur à la moyenne nationale et régionale.

Quels sont les freins ? Une offre de formation limitée ? Un manque d'information ? Une mobilité freinée par la pauvreté et la précarité ?

Quelles sont les actions menées par l'éducation nationale et les services publics pour aider les familles à la mobilité ?

Il est clair que les documents que vous nous proposez montrent une évolution de l'offre de formation qui obéit aux injonctions budgétaires de réduction de la dépense publique et non pas aux besoins des populations et des territoires. Les réalités de la région Bourgogne et notamment sa situation démographique économique et sociale montre la nécessité de passer un cap dans l'ambition du développement de la formation et l'éducation. Où est cette ambition ?

De toute évidence, ce ne sont pas les suppressions de postes d'enseignement (1 poste pour 4 élèves en moyenne) et d'administration qui vont aider et permettre à tous les jeunes de tous les territoires de trouver leur place.

La CGT soutient les actions des personnels et des lycéens légitimement soucieux de leur avenir et demande que des moyens financiers et humains conséquents soient dégagés par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre du budget de l'État. L'éducation est une priorité et le service public d'Education doit tout mettre en œuvre pour que le maillage territorial soit équilibré en assurant une proximité géographique des formations aux usagers.

Dijon, le 7 février 2020